



Affaire suivie par :
Alexandre CROS
Directeur des Relations avec les Collectivités Locales
Mayenne & Sarthe
alexandre.cros@orange.com
+33 6 74 03 81 77

Ref : ORANGESA.0FRITZ

SD : 87000932053132Y

Déposé le : 19.06.2024
130171007BA00001
LR RI AR



A L'ATTENTION DE MME OU M LE MAIRE
HOTEL DE VILLE
1 LE BOURG
72400 DEHAULT

Objet : information sur la pré-sélection de votre commune dans le lot 4 de fermeture du réseau cuivre

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroule au travers de sept lots annuels de communes, dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Pour chaque lot, les communes sont identifiées à travers un processus de sélection mené par les équipes d'Orange, au terme duquel une première liste de communes est constituée. Cette liste est ensuite portée à la connaissance des parties prenantes lors d'une phase de partage, qui doit permettre à chacune d'entre elles de prendre connaissance du projet. Une fois cette phase de partage achevée, la liste finale des communes est constituée et le lot peut être officiellement lancé.

C'est dans ce contexte, et après les trois premiers lots engagés, que je vous informe que votre commune - comme toutes celles de votre département qui n'ont pas été adressées par l'un des 3 premiers lots - a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°4 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2028. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Orange est attaché à un dialogue étroit avec les mairies qui seront concernées par la fermeture du réseau cuivre. Aussi, ce courrier formalise le lancement de la phase de partage.

Durant cette phase qui se déroule du 14 juin 2024 au 30 novembre 2024, je me tiens à votre entière disposition pour vous éclairer sur ce projet et répondre à l'ensemble de vos interrogations.

A l'issue de cette phase, la liste des communes retenues sera confirmée et les travaux de fermeture du cuivre seront engagés avec l'ensemble des parties prenantes.

Souhaitant vous accompagner au mieux dans ce projet de modernisation numérique, je vous prie de croire, Madame la Maire / Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandre CROS
Directeur des Relations avec les Collectivités Locales
Mayenne & Sarthe



Dominique LE MÈNER
Président de Sarthe Numérique
Président du Conseil départemental de la Sarthe
Président du Conseil d'administration du SDIS
Député Honoraire

Monsieur Guy CHEVAUCHER
Monsieur le Maire de Dehault
2 impasse de la Mairie
72400 Dehault

Le Mans, le 8 juillet 2024

Objet : Fermeture du réseau cuivre
Lot 4

Monsieur le Maire,

L'opérateur privé "Orange" gestionnaire du réseau cuivre, support des services de télécommunication (téléphonie fixe et ADSL) a annoncé au niveau national son intention d'accélérer les échéances concernant la fermeture des services sur cette infrastructure.

La mise en œuvre de cette décision et la communication sur les échéances retenues relèvent de la seule responsabilité de cet opérateur privé.

L'autorité de régulation des postes et télécommunications (ARCEP) assure le suivi des engagements de l'opérateur privé Orange sur ce sujet.

Une consultation a été engagée par Orange auprès des communes pour la définition du lot 4, qui concerne 250 communes en Sarthe dans le prolongement du lot 3, pour permettre l'arrêt des services portés par le réseau cuivre sur l'ensemble du département Sarthois.

Cette disposition entraînera pour le lot 4 :

- la fermeture commerciale à compter du 31 janvier 2026, des services rendus sur ce réseau de télécommunication ;
- la fermeture de l'ensemble des services de télécommunication dans un délai de 24 mois suivant cette date ;
- la dépose du réseau cuivre devenu inutile à compter du 31 janvier 2030.

Je tenais donc par cette correspondance à vous informer personnellement de cette disposition.

Les collectivités locales peuvent faire part de leurs éventuelles réserves sur cette disposition jusqu'au 30 novembre 2024.

Dossier suivi par :
Nicolas HECQ
Directeur général des services
02.43.54.79.09
nicolas.hecq@sarthe.fr

.../...

Le réseau fibre optique ayant été déployé sur l'ensemble de votre territoire, je vous invite à encourager, dès à présent, l'ensemble des habitants de votre commune dans le report de leur service de télécommunication sur notre infrastructure, afin de ne pas provoquer de saturation des demandes à l'échéance.

Vous pouvez compter sur la disponibilité des équipes de Sarthe numérique pour vous accompagner dans l'analyse de cette disposition, prise par Orange sous sa seule responsabilité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mien d. L.M.



Dominique LE MÈNER